



Course d'orientation nocturne

Forêt domaniale de Moulière (86) Samedi 9 décembre 2017

Course individuelle ou par équipe

INFORMATIONS

Organisation

Poitiers Course d'Orientation - OMS - 22 place De Gaulle - 86000 POITIERS

Cartes

Les Sarcophages (année/cartographe)
Le Grand-Recoin et la Croix des Jolis (année/cartographe)
Xxx (*nom de baptême nouveau tronçon ?*) (2017 / David Barranger)
Le Canton de Logerie (2012 / David Barranger)
Le Gâchet de Villiers (2013 / Liviu Tintar)
Echelle : 1/15.000^{ème} ou 1/10.000^{ème} – Equidistances des courbes : 5 m.

Terrain - sécurité

L'aire de course de 18 km² est quasi exclusivement forestière et à faible dénivelée.
Végétation : feuillus et résineux, végétation basse saisonnière.
Relief assez peu prononcé. Importante zone de micro relief dans le secteur Nord de la zone (Gachet de Villiers). Le périmètre de course est constitué de trois zones séparées par trois routes départementales (D3, D20 et D86), 3 points de passage sécurisés avec des signaleurs permettent de traverser ces axes. Leur utilisation est obligatoire et sera pointée. Les axes routiers hachurés sur les cartes sont interdits aux coureurs. **Le respect du code de la route est obligatoire**, les concurrents ne disposent d'aucune priorité de passage. **Toute contravention entraînera disqualification.**

Circuits

Course au score - Circuit de 1h00, 2h00 ou 4h00 - 39 postes d'une valeur de 10, 20 ou 30points - 20 points de pénalité par minute de dépassement entamée.

Chronométrage

Electronique, SportIdent (SI)
Les non-licenciés seront chronométrés et classés uniquement sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique du Sport ou de la **course compétition**.

d'orientation en

Fléchage / Lieu

Rond-point intersection D3 et D20 (commune de Montamisé).

Parking

2 Parkings à proximité immédiate de l'Aréna. Interdiction de se garer ailleurs (bas-côtés).

Distance

Parking / accueil 50 à 200 m. Accueil / Départ : 50 m.

Accueil

De 17h00 à 18h00. **Être présent sur l'aire de départ 15' avant l'heure fixée (briefing).**

Départs

Départ en masse à 18h00 pour tous les circuits (4h, 2h et 1h).

Inscriptions

Avant **vendredi 8 décembre 2017 à 6h00, avec le règlement** (à l'ordre de Poitiers CO), le **certificat médical** (non-licenciés) et un **chèque de dépôt de garantie** (30 € par doigt SI emprunté).

Contact

Bénédicte Jolly - 12, rue des Chênes - 86550 Mignaloux-Beauvoir

Tél. 06 62 21 31 56 / contact@poitiersco.org

Tarifs

Licenciés FFCO / UGSEL - 18 ans et plus : 6 € - moins de 18 ans : 4 €

Non licenciés - adulte : 8 € ; enfant / étudiant / sans emploi : 6 € ; famille (2 adultes et x enfants) : 17 €.

Buvette

Soupe à l'oignon offerte à l'arrivée !

Résultats

Sur le lieu de course et sur poitiersco.org

Récompenses

Remise des prix (lots)

Infos complémentaires

Les enfants de moins de 16 ans doivent être obligatoirement accompagnés.

Chaque équipe doit avoir une puce électronique et chaque coureur disposera des cartes nécessaires.